

ORGANIGRAMME

Directeur	José MOURE
Directrice adjointe	Françoise DOCQUIERT
Responsable administrative	Catherine LE BAIL-ROUCHOUSE

Responsable pédagogique

Françoise DOCQUIERT

Gestionnaires de scolarité Arts Plastiques

Bureau 460

01 44 07 84 89 / 90

Micheline DAMPIERRE Micheline.dampierre@univ-paris1.fr

Delphine GABER Delphine.gaber@univ-paris.fr

Jours et horaires d'ouverture du secrétariat (bureau 460) :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	9h30-12h15	Bureaux fermés au public
Mardi	9h30-12h15	14h-16h30
Mercredi	9h30-12h15	14h-16h30
Jedi	9h30-12h15	14h-16h30
Vendredi	Bureaux fermés au public	14h-16h30

A votre disposition au Centre Saint-Charles :

Rez-de chaussée : Accueil, Cafétéria, Salle d'exposition, Infirmerie,

Tutorat :

Tutorat pour aide méthodologique (Labo Photo, Salle de gravure-sérigraphie) – accès internet sans fil

2^{ème} étage : Bibliothèque d'Arts Plastiques et Sciences de l'Art

3^{ème} étage : Services audiovisuel et informatique

4^{ème} étage : Bureaux administratifs de direction et scolarité

Wi-fi dans l'ensemble du Centre Saint Charles

A l'attention des futur(e)s étudiant(e)s

Vous souhaitez vous inscrire dans le **Master 2 Direction de Projets ou Etablissements Culturels, Parcours Gestion des Arts et de la Culture** à l'UFR des Arts Plastiques et Sciences de l'Art de l'Université de PARIS 1. Vous trouverez dans ce dépliant la liste des enseignements qui y sont dispensés et des informations qui vous seront utiles pour vos études.

Démarches à effectuer par le candidat admissible en Master :

Au Centre Pierre Mendès France, 90, rue de Tolbiac 75013 Paris

- Inscription administrative (paiement des droits et retrait de la carte d'étudiant) : **Juillet**.

Au Centre Saint-Charles, 47 rue des Bergers 75015 Paris

- Réunion d'information + retrait programme : **début septembre**
- Inscription pédagogique en ligne : **début septembre**.

Début des cours : Mi-septembre

Vos études en Master à l'UFR des Arts Plastiques :

- Les cours ont lieu au : Centre Saint-Charles 47 rue des Bergers
- Contrôle continu obligatoire
- Nombre d'année d'études pour obtenir le Master 2 : **1**
- Nombre de semestres par année d'études : **2**
- Nombre de semaines d'enseignement par semestre : **12**

Nous espérons vous retrouver parmi nous à la prochaine rentrée universitaire.

José MOURE
Directeur de l'UFR

Françoise DOCQUIERT
Directrice adjointe de l'UFR

Catherine Le BAIL-ROUCHOUSE
Responsable Administrative de l'UFR

MASTER 2

Mention Direction De Projets ou Etablissements Culturels

Parcours **GESTION DES ARTS ET DE LA CULTURE**



UFR ARTS PLASTIQUES ET SCIENCES DE L'ART
Centre Saint Charles
47, rue des Bergers 75015 Paris
Métro : Lourmel, Charles-Michel, Javel
Bus 62 : Convention-St-Charles

Retrouvez-nous sur
www.univ-paris1.fr/ufr/ufr04

MASTER 2 / SEMESTRES 3-4**PRESENTATION****DIRECTION DE PROJETS OU ETABLISSEMENTS CULTURELS****MASTER 2 DIRECTION DE PROJETS OU ETABLISSEMENTS CULTURELS*****Parcours Gestion des Arts et de la Culture******PARCOURS GESTION DES ARTS ET DE LA CULTURE***

Intitulés des UE et des enseignements	Heures de cours	Coeff	Crédits
SEMESTRE 3			
UE : Enseignements génériques		8	16
2 EP Obligatoires			
EP Actualités des Arts et de la Culture	24	4	8
EP Gestion de projets	24	4	8
UE Enseignements méthodologiques		7	14
2 EP Obligatoires			
EP Méthodologie de projets	24	4	8
EP Anglais spécifique	18	3	6
Volume semestriel par étudiant	90		30

Le master 2 « Gestion des Arts et de la Culture » propose un ensemble d'enseignements spécifique orienté vers la gestion et l'administration de projets culturels. Cette formation s'inscrit dans l'ensemble des diplômes de la mention « Direction de projets culturels ou établissements culturels » UFR 04 Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Les enseignements portent sur les disciplines majeures dans les secteurs du droit et de l'économie de la culture, de la gestion de production, du marketing ou encore des politiques culturelles. Un cours sur l'actualité des arts et de la culture complète ce noyau originel ainsi qu'un séminaire d'interface où sont invités des professionnels des différents domaines de la culture.

Les cours répartis sur environ 250 heures s'organiseront autour d'enseignements de spécialisation théoriques et d'interventions de professionnels, autour de cas concrets et d'applications de savoir-faire précis (mécénat, projets culturels territoriaux, gestion, communication, recherche de financements, création d'entreprises culturelles, droit, fiscalité de la culture, management des établissements culturels, etc.).

Un stage en entreprise obligatoire - de trois à six mois – complètera le cursus en donnant lieu soit à un rapport de stage soit à un mémoire théorique complémentaire au rapport de stage.

Le parcours « Gestion des arts et de la Culture » a la particularité d'être ouvert à la possibilité pour l'étudiant d'un contrat de professionnalisation pour une période d'alternance pendant son année de scolarité.

Intitulés des UE et des enseignements	Heures	Coeff	Crédits
SEMESTRE 4			
UE Enseignements génériques :		8	16
3 EP Obligatoires			
EP Création d'entreprise culturelle	24	3	6
EP Droit des métiers des Arts et de la Culture	24	3	6
EP Interface	12	2	4
UE Enseignements méthodologies		7	14
1 EP Obligatoire			
EP Méthodologie de la recherche, insertion professionnelle	24	7	14
Volume semestriel par étudiant	84		30
VOLUME ANNUEL PAR ETUDIANT	174		60

Nota bene : un cours de soutien pour étudiants non francophones est proposé (facultatif) commun à l'ensemble des Masters du domaine Arts, regroupant les étudiants de M1 et de M2 (2h hebdomadaires). Une formation d'ordre linguistique, méthodologique et culturelle y est apportée.